

Comparaison des programmes Fillon-Marine sur l'immigration : sans faute pour Marine

écrit par Frédéric Bastiat | 5 décembre 2016



Un premier jet comparatif des programmes de François Fillon et de Marine dans cet extrait d'un article de Frédéric Bastiat sur Riposte laïque.

Après la défaite de Nicolas Sarkozy, lors du premier tour de la primaire de la droite et du centre, François Hollande vient de déclarer qu'il ne se présenterait pas à la primaire de la gauche. Les deux finalistes de l'élection présidentielle de 2012 sont donc définitivement éliminés, au plus grand soulagement des Français.

Plus important encore, à partir du 8 mai 2017, le scélérat François Hollande, pire président de toute l'Histoire de France, ne pourra plus faire du mal à notre pays, comme il s'y est hélas consacré jour après jour pendant toute la durée de son quinquennat destructeur.

Analyse comparée des mesures de François Fillon et de Marine Le Pen sur l'immigration et sur l'économie

Après le deuxième tour des primaires du parti Les Républicains, qui a vu la victoire de François Fillon sur Alain Juppé, nous nous dirigeons, selon toute probabilité, vers un second tour de l'élection présidentielle de 2017 opposant François Fillon à Marine Le Pen.

C'est pourquoi il nous a paru intéressant de comparer les programmes de ces deux candidats à l'Élysée.

L'immigration

Tout d'abord, rappelons que le coût de l'immigration est chiffré à 84 milliards d'euros par an par André Posokhow, dans son remarquable rapport qu'on peut

télécharger ici :

<http://www.polemia.com/wp-content/uploads/2013/05/rapport-posokhow.D%C3%A9f.K.pdf>

84 milliards d'euros, c'est une somme énorme, équivalente à un impôt spécial de 1250 euros par habitant : 1250 euros volés chaque année par l'État à chaque homme, chaque femme et chaque enfant français, et dépensés pour les non-Français que sont les immigrés !

Il est donc nécessaire de lutter contre l'immigration, non seulement pour mettre fin à l'islamisation de notre pays, avec son cortège de mosquées et d'attentats musulmans, mais aussi pour redresser les finances de la France et en finir avec la dilapidation de l'argent des Français.

Le programme de François Fillon sur l'immigration

Le programme de François Fillon, concernant l'immigration, peut être consulté ici :

<https://www.fillon2017.fr/participez/immigration/>

Mesure 1 : « Maîtriser l'immigration légale »

François Fillon propose d'adopter des quotas pour l'immigration légale. En soi, les quotas ne sont pas une mauvaise chose : on pourrait, par exemple, autoriser l'immigration légale de personnes venant de démocraties occidentales (car elles ne posent pas de problème d'intégration). Mais la proposition de Fillon est vague : parle-t-il de quotas pour les immigrés venant d'Europe de l'Est, ou pour ceux venant d'Asie, ou pour ceux venant d'Afrique, ou pour ceux venant du Maghreb, ou pour tous ? De plus, Fillon ne fait aucune mention des critères qui seraient utilisés pour fixer ces quotas, bien qu'il propose à juste titre d'autoriser les « statistiques d'origine » : il est pourtant capital de savoir si l'immigration d'étrangers provenant de zones dans lesquelles sévit le terrorisme musulman serait interdite en France, comme Donald Trump va le faire aux États-Unis. Bref, cette mesure de Fillon manque de précision.

Mesure 2 : « Faire en sorte que l'immigration ne soit plus une charge »

François Fillon propose de supprimer l'AME (Aide Médicale d'État, qui est donnée à tous les immigrés clandestins, et qui coûte plus de 1 milliard d'euros chaque année aux contribuables français) et de subordonner l'accès aux prestations sociales à 2 ans de résidence régulière en France. Cette mesure va dans le bon sens, mais elle n'est pas suffisante. C'est en effet l'intégralité des aides aux immigrés qu'il faut supprimer : par exemple, il faut supprimer l'attribution de l'ASPA (Allocation de Solidarité pour Personne Âgée) et celle de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)

aux non-Français, qui y ont droit actuellement. (VOIR NOTE C.T.en fin d'article)

Mesure 3 : « Réformer les procédures d'asile »

François Fillon veut « mettre en œuvre une politique volontariste d'éloignement du territoire des demandeurs d'asile déboutés », ce qui revient à dire qu'il veut les expulser (seuls 5% le sont actuellement). C'est bien, mais Fillon veut aussi « organiser l'hébergement des demandeurs d'asile dans des centres dédiés » en France, alors qu'il faut au contraire réduire massivement l'entrée en France des demandeurs d'asile (qui sont pour beaucoup des immigrants économiques et/ou des envahisseurs ayant pour but de détruire notre civilisation), par exemple en créant, en dehors de nos frontières, des camps d'internement, comme l'a fait l'Australie (après accord avec les pays depuis lesquels les prétendus « demandeurs d'asile » tentent d'entrer en Australie).

Mesure 4 : « Conclure un nouveau traité de Schengen »

François Fillon veut « réformer Schengen », pour « renforcer les contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen » : or les 1,5 millions de clandestins musulmans entrés en Allemagne depuis un an et demi, et le déferlement permanent de clandestins depuis la Libye vers l'Italie et depuis la Turquie vers la Grèce, ont suffisamment prouvé que ce contrôle des frontières extérieures ne fonctionne pas. Fillon veut aussi « faciliter le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen » : cette proposition va dans le bon sens, mais elle est insuffisante, car nous ne devons pas attendre d'avoir négocié un éventuel nouveau traité de Schengen avec nos partenaires européens pour reprendre le contrôle total de nos frontières – et pour construire, partout où cela est nécessaire, des murs et clôtures dotés de capteurs et senseurs afin de rendre nos frontières inviolables – comme Donald Trump va le faire à la frontière des États-Unis avec le Mexique.

Mesure 5 : « Subordonner l'acquisition de la nationalité française à l'assimilation des étrangers »

Là encore, cette mesure de François Fillon va dans le bon sens, mais elle est insuffisante. En effet, il est absolument nécessaire de supprimer le plus rapidement possible le regroupement familial, et de supprimer intégralement le droit du sol pour le remplacer par le droit du sang.

En résumé, le programme de François Fillon, dans le domaine de l'immigration, est nettement moins mauvais que l'était celui d'Alain Juppé, et infiniment moins mauvais que la politique immigrationniste destructrice menée par Hollande, Valls et Cazeneuve depuis 2012. Mais il n'en reste pas moins regrettablement timide, face au danger mortel que l'invasion migratoire fait courir à notre pays et à tous ses habitants.

Le programme de Marine Le Pen sur l'immigration

Le programme de Marine Le Pen, concernant l'immigration, peut être consulté ici :

<http://www.frontnational.com/le-projet-de-marine-le-pen/autorite-de-letat/immigration/>

Dans ce domaine, c'est presque un sans-faute pour Marine Le Pen : en effet, toutes les mesures, que nous reprochions à François Fillon de ne pas prendre, figurent dans le programme de cette dernière.

Voici une liste de ces mesures : lutte contre l'immigration clandestine, qui doit être ramenée à zéro ; réduction drastique de l'immigration légale ; arrêt du regroupement familial ; réforme du droit d'asile pour le limiter à quelques centaines de cas par an (comme au Japon) ; renvoi des étrangers condamnés ; lutte contre les faux étudiants étrangers ; obligation de quitter le territoire pour les étrangers au chômage depuis plus d'un an ; remise en cause des accords de Schengen sur la libre circulation des personnes pour que la France reprenne le contrôle de ses frontières ; réduction de la durée maximale de la carte de séjour de 10 ans actuellement à 3 ans renouvelable avec un strict contrôle des conditions d'obtention ; suppression du droit du sol ; suppression de la possibilité de régulariser des clandestins ; suppression des aides sociales pour les immigrés clandestins, telle que l'Aide Médicale d'État (l'ASPA et l'ARS ne sont pas mentionnées) ; application de la priorité nationale pour le travail, pour le logement, pour les allocations familiales et dans l'administration.

Dans le domaine de la lutte contre l'immigration, l'avantage est donc, clairement, à Marine Le Pen, qui a pris la mesure du danger que l'immigration fait courir à notre pays, et dont le programme, en conséquence, est nettement plus ferme que celui de François Fillon.

<http://ripostelaique.com/le-match-fillon-marine-1-limmigration.htm>

Note de Christine Tasin

Fillon ment outrageusement en proposant de réserver les prestations sociales aux immigrés après 2 ans de séjour régulier... c 'est interdit par l'UE et les traités signés. Pas de solution si on ne sort pas de l'UE ce que ne veut évidemment pas Fillon.